

Évolution du marché : farines et amidons (CN 11) — 2015–2025

Introduction

Le chapitre 11 de la nomenclature combinée regroupe les produits de la minoterie, le malt, les amidons et féculs, l'inuline et le gluten de froment. Il constitue un maillon essentiel de l'industrie agroalimentaire européenne, entre premières transformations céréalières et ingrédients destinés aux marchés mondiaux. Sur la période 2015-2025, les échanges extra-UE de ce chapitre ont connu des mutations profondes, portées par une inflation inédite des prix, une recomposition géographique des partenaires et un renforcement continu de l'avantage comparatif de l'Union. Cette analyse décrit et interprète ces dynamiques à partir des seules données fournies par la plateforme TradeDashboard.

1. Une dynamique tirée par les prix : forte hausse de la valeur malgré des volumes d'exportation stables

Les exportations en valeur progressent de 42 % alors que les tonnages exportés demeurent quasiment inchangés

La valeur des exportations extra-UE du chapitre 11 est passée de 2,81 milliards d'euros en 2015 à 4,00 milliards en 2025, soit une hausse de 42 %, avec un pic à 4,55 milliards en 2023. Dans le même temps, les quantités exportées ont légèrement reculé, de 5,45 millions de tonnes à 5,35 millions de tonnes (–1,8 %). Cette décorrélation s'explique par une très forte appréciation du prix moyen à l'exportation, qui est passé de 517 €/t à 747 €/t (+44,6 %).

Indicateur	2015	2025	Variation
Exportations (milliards EUR)	2,81	4,00	+42,0 %
Volume exporté (millions t)	5,45	5,35	–1,8 %
Prix moyen export (EUR/t)	517	747	+44,6 %
Importations (milliards EUR)	0,34	0,52	+54,4 %
Volume importé (milliers t)	514	693	+34,8 %
Prix moyen import (EUR/t)	660	756	+14,6 %
Solde commercial (milliards E)	2,48	3,47	+40,3 %

Source : Évolution du commerce total

Les importations augmentent à la fois en volume (+35 %) et en valeur (+54 %), signe d'une demande intérieure soutenue

À la différence des exportations, les importations en provenance des pays tiers ont connu une progression sensible de leurs volumes (+34,8 %, de 514 000 à 693 000 tonnes). Leur valeur a grimpé de 54,4 %, passant de 0,34 à 0,52 milliard d'euros. Le prix moyen des importations a également augmenté (+14,6 %, de 660 à 756 €/t), mais dans une proportion moins spectaculaire que pour les exportations, confirmant que l'effet-prix n'annule pas un véritable accroissement de la demande européenne pour certains produits spécifiques (farines de froment, farines de légumes secs, amidons).

L'onde de choc de 2022 : un pic des prix sans précédent pour les amidons, le malt et le gluten

L'année 2022 a constitué un point de rupture sur les prix. Le prix moyen des exportations a atteint un maximum de 903 €/t cette année-là, et celui des importations a grimpé à 806 €/t. L'analyse des chocs de prix confirme plusieurs événements anormaux en 2022 sur les flux d'exportation : le Brésil a subi une hausse de prix de 36,0 %, le Guatemala de 58,9 %, la Serbie de 44,7 % et Taïwan de 34,4 % par rapport à leur tendance antérieure. Du côté des importations, la Serbie a enregistré un choc de prix de 70,5 %. Cette flambée généralisée coïncide avec la guerre en Ukraine et les tensions sur les matières premières agricoles, qui ont fortement renchéri les farines, amidons et glutens.

Source : Chocs de prix détectés

2. Un rééquilibrage géographique : diversification des fournisseurs et essor de nouveaux marchés

Le Royaume-Uni reste le premier client, mais sa part relative s'érode au profit de marchés dynamiques comme le Brésil et les États-Unis

Les exportations vers le Royaume-Uni ont progressé de 47,1 % entre 2015 et 2025, atteignant 495 millions d'euros. Toutefois, la concentration des exportations, mesurée par l'indice HHI, est restée très basse (de 402 à 436), attestant d'un portefeuille de clients très diversifié. Parmi les destinations en forte croissance figurent le Brésil (+116,7 % à 170 millions), les États-Unis (+38,5 % à 367 millions) et le Japon (+60,1 % à 163 millions).

Partenaire export	2015 (M EUR)	2025 (M EUR)	Variation
Royaume-Uni	336	495	+47,1 %
États-Unis	265	367	+38,5 %
Non spécifiés	145	239	+64,8 %
Brésil	79	170	+116,7 %
Japon	102	163	+60,1 %
Angola	117	46	-60,6 %
Viêt Nam	108	70	-35,7 %

Source : Principaux partenaires

Les ventes vers l'Angola et le Viêt Nam s'effondrent, reflet de changements structurels de la demande africaine et asiatique

Deux destinations historiques ont connu un repli marqué : l'Angola (-60,6 % en valeur, de 117 à 46 millions d'euros) et le Viêt Nam (-35,7 %, de 108 à 70 millions). La volatilité des quantités exportées vers ces marchés est très élevée (coefficient de variation de 0,67 pour l'Angola, 0,36 pour le Viêt Nam). Cette évolution suggère une érosion de la demande pour les farines et malt européens dans ces économies, possiblement sous l'effet d'une concurrence accrue ou de mutations des filières locales.

À l'importation, la dépendance au Royaume-Uni diminue fortement tandis que l'Ukraine et la Serbie montent en puissance

La concentration des importations a nettement baissé, l'indice HHI passant de 3007 en 2015 à 1736 en 2025 (-42,3 %). Le Royaume-Uni demeure le premier fournisseur (203 millions d'euros, +12 %), mais sa part relative s'est diluée face à l'essor de la Serbie (38 millions, +185,6 %), de l'Ukraine (40 millions, +273,5 %), de la Thaïlande (34 millions, +68,3 %) et de la Moldavie (7,7 millions, +230,4 %).

Volatilité extrême de certains fournisseurs : un facteur de risque à surveiller

Plusieurs fournisseurs affichent une instabilité chronique de leurs livraisons. Les coefficients de variation des quantités importées atteignent 0,91 pour la Norvège, 0,80 pour la Moldavie et 0,76 pour l'Ukraine. Ces fortes fluctuations, liées en partie aux chocs géopolitiques et climatiques, soulignent une exposition non négligeable pour certains sous-segments comme le malt ou les farines de légumes secs.

Source : Volatilité des flux

3. Spécialisation intra-européenne et montée en gamme : l'UE renforce son avantage comparatif

Les pays baltes et le Benelux affichent l'avantage comparatif le plus net dans les produits de la minoterie

En 2025, les États membres les plus spécialisés dans les exportations du chapitre 11 sont la Lettonie (RSCA de 0,51), le Luxembourg (0,49), la Lituanie (0,48), la Bulgarie (0,24) et la Belgique (0,23). À l'opposé, Chypre, l'Irlande, Malte, la Suède et la Slovénie possèdent un désavantage comparatif marqué. Cette géographie de la spécialisation reflète à la fois un ancrage agricole fort (pays baltes) et le rôle de plateformes logistiques (Belgique, Luxembourg).

Source : Spécialisation des États membres

La production européenne progresse de près de 10 % en volume, soutenue par une propension à exporter croissante

La production de l'UE (quantité) est passée de 50,2 millions de tonnes en 2015 à 54,9 millions de tonnes en 2024 (+9,4 %). En valeur, la progression est plus spectaculaire : de 18,9 milliards d'euros en 2015 à 25,3 milliards en 2024 (+34 %). Parallèlement, la propension à exporter (part des exportations dans la production) est montée de 12,0 % à 15,6 %, et l'intensité commerciale (échanges totaux rapportés à la production) de 13,0 % à 17,4 %. L'UE tire donc un avantage croissant de l'ouverture internationale pour écouler ces produits.

Source : Volumes de production et Propension à exporter

Malt, amidons et gluten de blé : les segments à forte valeur ajoutée dopent les recettes d'exportation

La ventilation par sous-positions douanières révèle le poids prépondérant de trois segments dans les exportations en 2025 :

Segment	Valeur exportée 2025 (M EUR)	Prix moyen 2025 (EUR/t)	Évolution prix 2015-2025
Malt (1107)	1 279	508	+28,4 %
Amidons/fécules (1108)	926	910	+46,0 %
Gluten de blé (1109)	486	1 360	+1,9 % (pic à 2 289 en 2023)
Farine de pomme de terre (1105)	401	1 820	+71,6 %
Farine de froment (1101)	295	679	+88,0 %

Le malt domine les volumes (2,52 millions de tonnes) mais les amidons et le gluten, bien que moins massifs, ont vu leur prix s'envoler, surtout en 2022-2023, tirant la valeur globale. La farine de pomme de terre et les glutens se distinguent par des prix unitaires très élevés (1 820 et 1 360 €/t), révélant une montée en gamme de l'offre européenne.

Source : Comparaison par segment

L'UE devient un exportateur net toujours plus excédentaire, réduisant sa dépendance — mais intégrant davantage son industrie au commerce mondial

Le taux de dépendance nette aux importations est demeuré négatif et s'est accentué, passant de -12,2 % en 2015 à -15,6 % en 2024. Autrement dit, l'Union est de plus en plus exportatrice nette de ces produits par rapport à sa production. Cette autonomie accrue va de pair avec une intégration commerciale plus poussée, comme en témoigne la hausse de l'intensité commerciale. L'UE apparaît ainsi à la fois moins vulnérable aux ruptures d'approvisionnement et plus exposée aux fluctuations des marchés internationaux.

Source : Dépendance nette aux importations

Conclusion

Le marché extra-UE des produits de la minoterie, du malt, des amidons et du gluten a été profondément redessiné entre 2015 et 2025. Sous l'effet d'une inflation généralisée, la valeur des échanges a bondi sans que les volumes exportés ne suivent, tandis que les importations ont progressé en quantité comme en prix. La géographie des partenaires s'est rééquilibrée : l'Union a diversifié ses fournisseurs, réduisant sa dépendance historique au Royaume-Uni, tout en délaissant certains débouchés traditionnels au profit du Brésil, des États-Unis ou du Japon. Enfin, la spécialisation de certains États membres et la poussée des segments à haute valeur ajoutée (malt, amidons, gluten) confortent le solde commercial structurellement excédentaire et l'autonomie de l'UE pour ces produits essentiels.

Généré le 2026-07-24 à partir des données de tradedashboard.eu

Rapport généré par une machine : il accélère l'analyse humaine, quitte à parfois l'induire en erreur. Il ne peut jamais la remplacer complètement.

Si vous avez besoin de conseils à propos de la politique commerciale européenne, ou de représentation pour vos intérêts à Bruxelles, n'hésitez pas à me contacter à support@tradedashboard.eu. Vous trouverez mon CV à cette adresse.